



Conservation de la grande faune emblématique des zones cynégétiques villageoises

Pays	République Centrafricaine
Bénéficiaire	Association pour la Protection de la Faune de Centrafrique (APFC)
Montant total du projet	301 050 €
Montant de la subvention FFEM	48 300 € (16 %)
Partenaires financiers	APFC (236 450 €) ; Fondation IGF (16 300 €)
Durée du projet	24 mois
Signature de la convention	09 mai 2007

Contexte

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'initiatives visant à conserver la grande faune du nord de la République Centrafricaine et à assurer sa valorisation durable via un tourisme cynégétique réfléchi dans l'intérêt des populations autochtones. Paradoxalement, la densité des populations de faune sauvage semble en effet aujourd'hui plus élevée non pas dans les aires protégées du nord centrafricain, mais plutôt dans des zones de chasse sportive avoisinantes, où des opérateurs économiques travaillent avec les populations locales au développement d'un tourisme cynégétique durable, soucieux de préserver les ressources fauniques dont il dépend et d'inscrire ses activités dans une optique de développement socio-économique local.

Les bénéficiaires du projet sont les opérateurs économiques et les communautés locales des zones cynégétiques villageoises (ZCV) du nord centrafricain. Le projet sera géré par l'APFC avec un appui scientifique et technique de la Fondation IGF, mais également avec les comités techniques des ZCV. Le gouvernement Centrafricain, via la Direction de la faune et de la pêche, participera également au travers du comité de pilotage annuel du projet.

Objectifs

- La mise au point d'un protocole de suivi écologique adapté aux conditions des ZCV du nord centrafricain, sur la base de protocoles de comptage existants,
- Le renforcement des compétences et capacités des intervenants locaux (opérateurs cynégétiques et populations locales) en vue de la mise en œuvre et du suivi du protocole de suivi écologique déterminé par le projet.

Principales activités

- L'application d'un protocole de référence (comptage en « line transect »), servant d'étalonnage à la mise au point et à la validation d'un nouveau protocole plus simple et moins coûteux (comptage en action de chasse, méthode type IKA) ;
- La publication et la vulgarisation des résultats scientifiques ;
- La formation d'agents locaux au suivi de la faune sauvage et des activités humaines ayant un impact sur la faune et l'écosystème.

Pour en savoir plus

www.ffem.fr